



Réunion du 26 août 2025 à 19h00

Présents :

Présidente de séance : Mme Pierrette BARROT,

Membres présents :

Mmes Vanessa HERMANT, Andrée CARROT

Mrs Jean-Luc BOLLATI, Bernard CHATEAUGIRON, Georges CASCARINO, Jean-François DE-CHAUX, François DUPUY, Julien DROINEAU, Miguel ELVIRA-RUIZ, Fabrice EREAU, Pascal FOURNIER, Luis REIS LAGARTO, Eric REPENTIN, Christian VALDEC

Membres absents excusés :

Mme Isabelle RADJAI, Mrs. Damien ANDRE, Vincent BALLUET, Jérôme BOUQUET, Philippe BRAVIN, Eric CORNIER, Jamel KOUROGHLI, Jacques MOQUAY, Mario PAGNOUX

Invité présent : Nicolas MILLET (président CDA)

Invité présent en visioconférence. M. Jean-Christophe BRUNET (représentant du personnel),

Invités absents excusés : Karl ATEBA MEBO (CTD/PPF), Johann PORCHERON (CTD/DAP)

Mme la Présidente ouvre la séance en accueillant tous les membres.

Elle informe l'assemblée du changement d'ordre de déroulement de la séance, **M. Nicolas MILLET** étant attendu par ailleurs prendra la parole en début de séance.

1) Point de situation Commission Arbitrage :

M. Nicolas MILLET, Président de la CDA, présente aux membres divers sujets :

a) Validation du Règlement Intérieur de l'arbitrage 2025/2026.

M. le Secrétaire Général présente au vote le Règlement Intérieur de la CDA pour la saison 2025-2026 et des modifications apportées.

Les membres du Comité Directeur valident à l'unanimité ledit règlement.

b) Validation du classement des arbitres départementaux 2024-2025 :

M. **Nicolas MILLET** précise qu'à date le nombre d'arbitres désignables est de 100. M. Jean-Christophe Brunet intervient en signalant le fait que lors du premier tour de la Coupe de France un seul match n'a pas pu être couvert.

Après prise de connaissance des tableaux relatifs aux affectations des arbitres pour la saison 2025-2026, ceux-ci sont proposés au vote.

Les membres du Comité Directeur valident à l'unanimité lesdits tableaux.

NB : **M. Vincent BALLUET**, arbitre, s'est retiré de la salle et n'a pas participé au vote.

c) Nouvelles règles d'arbitrage :

- ⇒ **M. Nicolas MILLET**, présente et détaille les nouvelles dispositions prises en matière de règle d'arbitrage pour la saison 2025-2026.
- ⇒ A la demande de **Mme la Présidente**, une présentation de ces nouvelles directives sera faite lors de la réunion des clubs le 26 septembre 2025.

d) Présentation des nouveaux dispositifs de lutte contre les incivilités :

⇒ Protection des arbitres

Résumé par Mme la Présidente, qui rappelle le plan d'action contre les violences et pour la protection des arbitres adopté par le COMEX de la FFF qui vise à prévenir et lutter contre les incivilités et les violences sur les terrains et en dehors. Il tend en particulier à mieux protéger les arbitres et à la mise en œuvre de protocoles :

- (a) d'exclusions temporaires (ou "cartons blancs")
- (b) de contestations d'un officiel d'équipe et d'exclusions temporaires du capitaine (ou "cartons blancs pour un officiel d'équipe") ;
- (c) de pauses d'apaisement (ou "temps morts").

⇒ Réflexion sur la mise en œuvre des dispositions de sécurisation des matchs :

Des moyens techniques et administratifs sont en cours d'évaluation auprès de plusieurs Districts de la LFNA, tels que :

- e) Caméra vidéo portable
- f) Drapeau d'arbitrage électronique
- g) Caméra d'analyse vidéo au bord du terrain
- h) Pause d'apaisement ou « temps mort »

Ainsi, en phase d'expérimentation, Mme la Présidente propose d'attendre les résultats pour agir à bon escient.

e) Divers :

Concernant les arbitres Futsal, M. Nicolas MILLET informe qu'à ce jour 13 arbitres qui officient déjà sur herbe sont intéressés pour ajouter cette « spécialisation ». L'organisation d'une FIA « Futsal » sur le département va être présentée à la LFNA.

Par ailleurs, une FIA classique au profit de nouveaux arbitres sera organisée au cours des vacances du mois d'octobre.

A l'issue de l'intervention de M. Nicolas MILLET, M. le Secrétaire Général reprends le déroulement de la réunion.

2) Approbation du Procès-verbal

Mme la Présidente présente au vote le PV N° 1 en date du .29 juillet 2025.

Les membres du Comité Directeur valident à l'unanimité le PV.

3) Informations de Mme la Présidente :

Mme la Présidente communique aux membres différents sujets :

- a) Concernant le PASS SPORT, une correspondance a été transmise aux autorités départementales législatives (députés) dénonçant les nouvelles modalités d'attribution de l'aide de l'Etat qui était auparavant ouverte dès l'âge de 6 ans. Le dispositif est reconduit pour la saison 2025-2026, mais réservé aux seules personnes suivantes :
 - ⇒ les jeunes âgés de 14 à 17 ans révolus qui bénéficient de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) ;



- ⇒ les enfants et adolescents de 6 à 19 ans en situation de handicap, dont la famille perçoit l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) ;
 - ⇒ les jeunes de 16 à 30 ans bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) ;
 - ⇒ les étudiants boursiers de moins de 28 ans qui sont bénéficiaires d'une aide annuelle du CROUS.
- b) Elle annonce que l'AG Financière se tiendra à Jonzac le 28 novembre 2025.
- c) Le recrutement de **M. Vincent CHOLLET** dans le cadre du BEF en Apprentissage.
- d) Du recrutement de **Mme Vanessa HERMANT** en qualité d'agent administratif dans l'optique du remplacement de **M. J. Christophe BRUNET** qui partira à la retraite à compter du 1^{er} février 2026.
- e) En ce début de saison, elle assiste a beaucoup de réunions organisées par la LFNA et la FFF.
- f) Les licences ayants droit des membres du District ont été traitées et sont en attente de réception.
- g) Visant à la signature d'une convention entre le Préfet de Charente-Maritime, les Parquets de Saintes et La Rochelle, et le mouvement sportif sur la prise en charge coordonnée des violences et maltraitements révélées dans la sphère sportive. Mme la Présidente assistera à plusieurs réunions :
- ⇒ 10/07 - présentation du dispositif par le SDEJS.
 - ⇒ 04/09 – relation avec les responsables de la BIP
 - ⇒ 03/10 – mise en œuvre de la BIP (Mme la S/Préfète).
 - ⇒ 16/10 – signature de la convention avec les différentes protagonistes (CDOS)

4) Situation financière :

M. Bernard CHATEAUGIRON, Trésorier Général, fait un point sur la situation financière :

- a) Compte courant : 129 327 €
- b) Compte épargne : 78 035 €
- c) La LFNA a versé le solde de la subvention d'un montant de
- d) Nous toujours en attente du remboursement des indemnités journalières suite à l'absence pour maladie de **Mme Agnès BROUSSE**.
- e) Il confirme le versement par le Département de la subvention annuelle. Comme prévu cette subvention représente seulement 50% de la somme demandée soit : 4920 €.
- f) Il fait le point du relevé trimestriel qui laisse apparaître un certain nombre de clubs débiteurs, ce qui représente une somme de 14.879 €.
- g) Il informe l'assemblée qu'une intervention technique doit être effectuée sur le chauffe-eau.
- h) Il présente le coût d'achat du lot de brassard : 22€
- i) Après échange avec les membres, les dates d'appels de fonds auprès des clubs seront reconduites comme suit :
 - 15 septembre
 - 1^{er} décembre
 - 15 février
 - 1^{er} avril
 - 30 juin

Il est présenté au vote des membres la mise en créance irrécouvrable d'un club dissous.



Les membres du Comité Directeur valident, à l'unanimité, les dates d'appels de fonds et la créance irrécouvrable présentées.

M. le Secrétaire Général, présente au vote, le règlement financier pour la saison 2025-2026.

Les membres du Comité Directeur valident, à l'unanimité, le règlement financier – saison 2025-2026.

5) Validation règlement championnat seniors :

M. le Secrétaire Général présente au vote le règlement des compétitions seniors.

Les membres du Comité Directeur valident le règlement des compétitions seniors (1 abstention – 14 pour).

6) Validation règlement compétitions jeunes :

M. le Secrétaire Général présente au vote le règlement des compétitions jeunes masculins.

Les membres du Comité Directeur valident, à l'unanimité, le règlement des compétitions jeunes masculins.

7) Validation entente :

M. le Secrétaire Général présente au vote la liste des ententes (*annexe 1*) au titre de la saison 2025-2026.

Les membres du Comité Directeur valident les ententes pour la saison 2025-2026 (2 contre – 1 abstention – 12 pour)

8) Présentation réflexion avenir des locaux du District :

M. Miguel ELVIRA-RUIZ, Vice-président, expose les contours d'une rencontre avec les représentants du Crédit Agricole dans le cadre d'une étude de réfection des bâtiments du District. A l'issue de cette entrevue, il est envisagé de poursuivre les investigations afin de déterminer les possibilités offertes (réfection, vente, location, etc...).

9) Tour de table – Questions diverses.

a) C.D Communication et Partenariats

M. Vincent BALLUET, Président, poursuit le développement des différents sites. Désormais seul à gérer les réseaux, il est à la recherche d'un assistant. Le partenariat rencontre toujours quelques difficultés au niveau du sponsoring, même si les membres se félicitent de celui signé avec Intersport.

b) C.D Statuts de l'Arbitrage :

M. Jean-François DECHAUX, Président, précise que la commission s'est réunie pour étudier 7 dossiers de demande de changement de situation d'arbitre.

c) C.D Discipline :

M. Georges CASCARINO, Président, signale les difficultés d'utilisation rencontrées lors des séances visions. Il demande à une meilleure stabilité du matériel dans son fonctionnement.

A la suite d'une constatation d'erreur sur le règlement du Fair-play, il demande à rectifier la ligne concernant 1 à 6 matchs.

Il présente une recherche de candidature pour intégrer ladite commission. Appel d'offre diffusé.

En réponse aux clubs interrogateurs, Mme la Présidente précise que les récompenses issues du challenge du Fair-play 2024-2025 seront distribuées lors de l'AG Financière. A ce sujet, elle propose qu'à l'avenir ces dotations soient distribuées lors de la réunion de rentrée des clubs (septembre). Les membres valident cette proposition.

Il Informe de sa nomination comme membre au sein de la Commission régionale de l'Arbitrage.

Il présente les dates des réunions de formation des délégués départementaux qui auront lieu le mardi 16 septembre à 18h30 et samedi 20 septembre 2025 à 10 h 00 au siège du District.

10) Mme Andrée CARROT :

Souhaitant associer le club de Périgny au développement de l'arbitrage, elle sollicitera les instances du club pour organiser une formation.

11) C.D Pratiques Diversifiées :

En l'absence de **M. Damien ANDRE**, Président, M. le Secrétaire Générale fait lecture des informations.

12) C.D Foot Féminin :

En l'absence de **M. Eric CORNIER**, Président, Mme la Présidente prend la parole pour exposer les sujets suivants :

- a) Journée de rentrée du foot féminin ; prospection de lieu d'organisation
- b) Organisation de la journée « Octobre Rose » en partenariat avec le club d'Aunis Sud Futsal
- c) De la situation délicate issue de l'instauration de la coupe NIKE U18F à 11.
- d) Que la situation des engagements fait état que seules 2 équipes U14F-U15F sont effectives.

13) C.D Jeunes :

M. Fabrice EREAU, Président, fait un constat alarmant sur le fait que les travaux préparatoires des compétitions jeunes ont été particulièrement délicats à mener cette saison. Devant le manque de finalisation des engagements dans les délais impartis, les membres de la commission ont dû mener une opération titanesque de recherche de données, de relances téléphoniques, de vérification des informations reçues pour constituer les différentes compétitions (Championnats, Coupes, etc..).

En suivant, **M. Luis REIS LAGARTO** détaille la cartographie et les modélisations architecturales des différentes compétitions (championnats, coupes, etc..)



14) C.D Championnats, Coupes et Challenges :

En lieu et place de **M. Jérôme BOUQUET**, Président, **M. Eric REPENTIN** fait un rappel des engagements dans les différents coupes seniors 2025-2026 (CF. PV N°3 du 18-08-2025).

Il rappelle que, malgré une insatisfaction des clubs départementaux dans le choix des alternances, les grilles de constitution des calendriers de la LFNA ne sont pas en concordances avec celles du District. Ce qui a pour conséquence de ne pas pouvoir honorer toutes les demandes des clubs.

13) C.D terrains et FAFA

M. François DUPUY, Président, informe :

- a) De la visite technique de 26 installations durant le mois de juillet et août.
- b) **Qu'aucune dérogation** n'est acceptée au profit d'installations non conforme.
- c) Que tous les dossiers complets ont été transmis pour étude à la LFNA.

Fin de séance à 22h00.

Original signé

Pierrette BARROT

Présidente de séance

Jean-Luc BOLLATI

Secrétaire de séance



ANNEXE 1

ENTENTES – saison 2025-2026

1) **SENIORS :**

a) Niveau D4:

- ⇒ ES THENAC / ESPE LES GONDS 2
- ⇒ FC ST ROMAIN DE BENET/ US MEURSAC 1
- ⇒ US RETAUD / FC CHERMIGNAC 1
- ⇒ FC ESSOUVERT LOULAY / AS 2APG 2
- ⇒ FC CHANIER/ FC CHERAC 1
- ⇒ SC ST JEAN D'Y / FC MAZERAY

b) Criterium A 8:

- ⇒ US RETAUD / FC CHERMIGNAC 2

2) **VETERANS:**

- ⇒ US MEURSAC / DRAGONS VERTS FCBVT 2
- ⇒ US AULNAY / EHVS 3
- ⇒ ENT VALS DE SAINTONGE (FC MAZERAY / FC ESSOUVERT LOULAY / SC ST JEAN D'Y 1)

3) **FEMININES SENIORS:**

- ⇒ FC ROCHEFORT / CS TRIZAY

4) **FEMININES JEUNES:**

- ⇒ U11F - U13F – US SAUJON / ENSG / PFC

5) **JEUNES**

a) **U16 U17 :**

- ⇒ TREFLES SP. REAUX / AS CHAD JARN MAR 1
- ⇒ FC 2C / FC NORD 17 1
- ⇒ FC2C / FC NORD 17 2
- ⇒ US AULNAY / EHVS 1
- ⇒ ESPE LES GONDS/ ES THENAC / DRAGONS VERTS FCBVT 1

b) **U14 U15 :**

- ⇒ US SAUJON / ARVERT FOOT
- ⇒ ST SAVINIEN 1 / AVIRON BOUTONNAIS
- ⇒ ES ST HIPPOLYTE / AS CABARIOT 1
- ⇒ AS CHAD JARN MAR / TREFLES SP. REAUX 1
- ⇒ FC2C / FC NORD 17 1
- ⇒ FC2C / FC NORD 17 2
- ⇒ JS ANGOULINS/ FC PERIGNY 1
- ⇒ ES THENAC / ESPE LES GONDS / DRAGONS VERTS FCBVT 1
- ⇒ EHVS / US AULNAY 1
- ⇒ ESAB / ESPB 1
- ⇒ ESAB / ESPB 2

c) **U12 U13 :**

- ⇒ ES THENAC / DRAGONS VERTS FCBVT 1
- ⇒ ES THENAC / DRAGONS VERTS FCBVT 2
- ⇒ FC LEOVILLE / FC SEVIGNE JONZAC St GERMAIN 2



- ⇒ FC SEVIGNE JONZAC St GERMAIN / FC LEOVILLE 1
- ⇒ NORD 17 / FC2C 1
- ⇒ NORD 17 / FC2C 2
- ⇒ NORD 17 / FC2C 3
- ⇒ ST BOISSEUIL / FC ESSOUVERT LOULAY / FC LA SOIE 1

d) U10 U11 :

- ⇒ ES THENAC / DRAGONS VERTS FCBVT / RETAUD 1
- ⇒ ES THENAC / DRAGONS VERTS FCBVT / RETAUD 2
- ⇒ ES THENAC / DRAGONS VERTS FCBVT / RETAUD 3
- ⇒ FC LA SOIE / FC ESSOUVERT LOULAY / ST BOISSEUIL 1

e) U8 U9 :

- ⇒ DRAGONS VERTS/THENAC 1
- ⇒ JS SEMUSSAC / FC St G. de DIDONNE

f) U6 U7 :

- ⇒ DRAGONS VERTS FCBVT / ES THENAC 1
- ⇒ FC St G. De DIDONNE / JS SEMUSSAC